

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1<sup>re</sup> page: 5 fr. la ligne ; 2<sup>e</sup> page: 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an  
10 fr. ; France et Etranger, 12 fr.

## Pour équilibrer notre budget

Notre budget est-il équilibré ? C'est peu probable aussi tenons-nous au moment où M. le Résident général reprend possession de son haut poste à mettre sous ses yeux un article paru dans la *Petite Tunisie* pendant son absence, le 25 août dernier.

Il verra qu'on peut arriver aisément à faire des économies sérieuses en supprimant les sinécures par trop nombreuses dans les cadres de l'administration tunisienne.

Il y a aussi trop de chefs de division, de bureau ou sous-bureau, trop grassement payés pour la somme de travail qu'ils devraient accomplir s'il y avait du travail suffisant pour tous ; autrefois le personnel était beaucoup plus réduit et le travail se faisait tout aussi bien. On ne comptait qu'un directeur avec un, quelquefois deux sous-directeurs, tandis qu'aujourd'hui il y a des directeurs adjoints, des sous-directeurs et des tas de chefs de division ou de bureau et des sous-chefs à la pelle pour diriger souvent trois ou quatre employés ! Comment les financés les plus belles pourraient-elles résister à cette augmentation de hauts fonctionnaires plus grassement rémunérés les uns que les autres puisque le traitement d'un chef de bureau atteint aujourd'hui une vingtaine de milliers de francs quand ce n'est pas plus ?

Il faut trancher dans le vif et réorganiser l'administration suivant ses besoins avec le personnel juste nécessaire ; il ne faut plus de sinécures, plus d'employés en surnombre comme dans cette administration des Finances dont nous nous occupons cet été dans l'article ci-dessous paru sous le titre: *La valse de nos pauvres écus* :

« Une administration compte un effectif de 27 personnes. Il y en a, actuellement, 15 en congé, il en reste par conséquent 12 lesquelles par suite du service d'été ne font qu'une demi-journée de travail de 7 à 12 heures, soit 5 heures de présence. Et le travail marche régulièrement, le service est à jour.

« Qu'est-ce que cela prouve ? qu'il y a quinze personnes en trop dans une administration, quinze personnes dont on pourrait se passer. Et l'on peut nous croire que ce sont les plus grassement payées.

« Voilà où passent les pauvres fonds des contribuables. Il en est de cette administration comme de la plupart des autres, il y a un personnel en surnombre qu'il faut réduire à tout prix. Nous n'avons plus les moyens d'entretenir des lascars pour ne rien faire. M. Saint serait-il l'homme qui regardera d'un peu près le rendement de chaque administration, le personnel dont elle se compose et les éliminations qu'il y aurait lieu d'opérer ?

« La période des vacances serait profitable pour l'œuvre d'épuration à entreprendre.

Il n'aurait qu'à se faire délivrer un état du personnel parti en congé cet été et s'assurer si le travail est à jour dans chaque administration ; il pourrait alors puiser les éléments des suppressions à opérer mais il n'est pas possible de laisser

27 personnes là où il n'en faut qu'une douzaine.

« Un négociant qui garderait par devers lui vingt-sept employés alors qu'il n'en aurait besoin que de douze serait vite acculé à la faillite.

« La Tunisie veut-elle subir ce sort ? »

Les quinze fonctionnaires sont rentrés de congé et ont repris naturellement possession de leur emploi.

Nous nous demandons ce qu'ils peuvent bien faire pendant les heures de présence au bureau ? Griller des cigarettes, se nettoyer les ongles, lire le journal et bavarder surtout avec la petite employée !

Et voilà où passe le plus clair des impôts que nous avons toutes les peines du monde à acquitter. Cela peut-il durer ? La réponse M. le Résident général la fera connaître à la Conférence Consultative s'il le juge à propos, pour calmer les impatiences des contribuables exaspérés du chiffre imposant, et chaque jour croissant, de leurs impôts absorbés par un personnel du genre de celui dont nous occupons plus haut.

Que ceux qui travaillent soient largement payés, rien de mieux, mais que les autres, ceux qui ne font rien, en surnombre, continuent à dévorer le budget, voilà ce qu'il ne faut pas, ce qu'il ne faut plus.

## BULLETIN

### Les Services Economiques Indigènes

#### La faute à ne pas commettre

*La suppression des Services Economiques Indigènes entraînerait ipso facto la fermeture des ateliers créés pendant la guerre, non seulement pour les besoins de celle-ci, mais aussi pour donner du pain à quelques centaines de jeunes filles indigènes, privées de tout soutien, qui seraient aujourd'hui sur le pavé... où la misère ou la prostitution les guettait, comme aujourd'hui.*

*Belle besogne, en vérité, qu'accomplirait la grande France protectrice du monde musulman !*

*Mais nous espérons, nous voulons espérer qu'on n'en arrivera pas là et que les conseils pernicieux et le vote de quelques membres d'une Conférence discutée ne feront pas commettre cette lourde faute dont le retentissement serait considérable et produirait le plus fâcheux et déplorable effet dans toute l'Afrique du Nord et même en Asie où les populations musulmanes suivent attentivement nos faits et gestes à l'égard de leurs coreligionnaires de Tunisie, les méditent et les comparent avec ceux de l'Angleterre.*

*Contrairement à ce qui a été imprimé dans notre dernier numéro, bachelé en vitesse, en raison du kippour, ce n'est pas un mandat de sept mille fr. (7.000) qui aurait été établi avant les vacances par la Direction des Finances au profit des Services Economiques Indigènes mais un de soixante-quatorze mille et quelques cents francs.*

*Les Services Economiques avaient reçu jusqu' alors de leurs propres ressources.*

*On avouera que les sommes considérables qu'ils coûteraient au budget, et dont parlait le leader de l'agriculture, se réduisent finalement à peu de chose car le personnel, qu'il soit là,*

*ou ailleurs, réparti dans les diverses administrations, devra être payé tout de même et les ouvriers et ouvrières se suffisant à eux-mêmes la carte à payer n'est pas de nature à compromettre l'équilibre de notre budget.*

*Les victimes de la suppression, si elle avait lieu, seraient toutes ces ouvrières indigènes, femmes, filles ou sœurs de braves morts sur les champs de bataille de France au service d'une patrie qui n'était pas la leur, que les Services Economiques font vivre en les occupant dans leurs ateliers et qui trouveraient difficilement du travail par ces temps de crise.*

*Il faut espérer — bis rapetita placet — qu'avant de jeter sur le pavé tous ces intéressants ouvriers et ouvrières on y regardera à deux fois et l'on tiendra compte de la situation dans laquelle se trouveraient les malheureuses, qui, sans appui aux jours d'angoisse ont trouvé aux Services Economiques, avec l'appui moral, le morceau de pain qui évite la chute fatale au ruisseau mais aussi ont donné un bel exemple de dévouement à la France en faisant abstraction d'habitudes ancestrales parce qu'il s'agissait de travailler à son salut.*

*Nous serions d'une insigne et noire ingratitude si nous pouvions l'oublier.*

J. S. P.

N. B. — Au point de vue administratif il serait souverainement injuste que M. Bériel, le plus ancien en grade des secrétaires généraux adjoints aille à Paris comme directeur de l'office tunisien, ce qui équivaudrait à une disgrâce imméritée, car on ne peut nier sa vive intelligence, ses hautes qualités administratives et son activité sans cesse en action qui font de lui un des précieux collaborateurs du Résident général.

Pour toutes ces considérations nous ne pensons pas que M. Bériel aille à Paris au cas improbable pour nous, où les Services Economiques seraient supprimés. La Tunisie n'a pas de faute à commettre, l'Islam nous regarde.

## NOS ÉCHOS

### A quand la réunion de la Conférence Consultative ?

D'après le décret organique de la Conférence Consultative, celle-ci doit se réunir le premier lundi de novembre et durer vingt jours exactement.

Mais depuis la guerre des entorses ont été données et cette année même nous ne savons pas encore quand elle se réunira car le projet de budget serait loin d'être à jour, en tout cas, malgré la promesse formelle faite à la dernière session par M. le Délégué à la Résidence Générale, les membres de la Conférence n'auraient pas encore reçu le projet d'établissement du budget ni la lettre de convocation !

Au fait, elle est si désunie qu'on pourrait, pour une fois, se dispenser de la convoquer. Et cela ferait jubiler l'ami Duran-Angliviel !

### Dans la Couronne d'Italie

Nous adressons nos plus affectueuses félicitations à notre cher ami M. le Sénateur Gallini, vice-président de la Municipalité de Sousse, qui vient de recevoir la Croix de Commandeur.

Nos félicitations vont également à MM. le Ct Courtot, de la Résidence Générale et Froppo, procureur de la République qui ont reçu la même distinction ; Curtelin et Chabert, vice-présidents de la Municipalité de Tunis, du Chaylard, Contrôleur Civil et Jousset, vice-Consul de France, Klepper, contrôleur civil de Tunis qui ont reçu celle d'officier ; Fortier et Prat, contrôleurs civils, Simoni, drogman à la Résidence Générale et Vernisse, vice président de la Municipalité de Bizerte, celle de chevalier.

### Trop de susceptibilité nuit

Les passants qui empruntent l'avenue Roustan pour se rendre au rond point ne peuvent s'empêcher de trouver bien étrange et déplorable qu'on ait pu entreprendre sa réfection en ayant grand soin de respecter le coin du cimetière juif désaffecté qui s'avance sur l'avenue alors qu'il n'existe en cet endroit aucune tombe comme nous avons pu le constater.

Faut-il que nos dirigeants aient le souci du respect des croyances jusqu'à ne pas vouloir empiéter sur un coin de cimetière pour ne pas froisser des susceptibilités qui seraient légitimes s'il existait des tombes en cet endroit ?

### Le raccourcissement Kalaâ-Djerda-Tébessa

Lors de son récent passage à Tébessa, le Conseil Municipal réuni sous la présidence du maire a prié notre vieil ami, M. Morinaud, député de Constantine, de vouloir bien entreprendre des démarches pressantes auprès des ministres compétents pour que la ligne de Tunis-Kalaâ-Djerda soit prolongée jusqu'au Kouif, relié lui-même à Tébessa par le chemin de fer de la Cie des Phosphates de Constantine.

Le député a promis de s'en occuper dès sa rentrée à Paris.

Nous pouvons assurer les Tébessiens que s'il ne tenait qu'à la Tunisie de leur donner satisfaction, la chose serait vite faite si nous avions des fonds, malheureusement nous n'en avons plus et nous n'arrivons même pas à nous faire remettre le solde de notre emprunt de 1912, aussi nos caisses sont plus vides que ne l'était le coffre-fort de Mme Humbert.

Et cette situation lamentable nous la devons à l'administration déplorable de deux années de M. le Sénateur Flandin.

### Dans la Légion d'Honneur

Nous adressons nos plus sincères et amicales félicitations à notre vieil ami Pellet, président de la Chambre de Commerce qui vient de recevoir la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur qui récompense un long et inlassable dévouement — surtout pendant la guerre — aux intérêts commerciaux et généraux du pays.

Nous avons appris également avec plaisir que la même distinction avait été accordée à MM. Gagliardo, pharmacien et Antoine Rey, entrepreneur de la colonie italienne dont les sentiments francophiles sont bien connus de tous.

Nous leur adressons nos vives félicitations.

### Le rétablissement des jeux à Tunis

On commence à reparler de la question du rétablissement des jeux à Tunis et dans les casinos de la Goulette et d'Hammam-Lif qui doit revenir devant la Conférence Consultative.

L'an dernier, nous avons applaudi des deux mains M. le Colonel Félici qui s'est fait le porte-parole éloquent de la question au sein de la Conférence Consultative ; à la réflexion, nous nous demandons pourquoi cette question purement administrative et municipale est portée devant notre parlement qui n'a pas à la connaître car elle n'est pas de sa compétence.

Si un débat s'ouvrait à ce sujet, M. le Résident Général devrait prévenir les délégués qu'elle est du ressort des Municipalités des localités intéressées tout comme en France où les Conseils Municipaux admettent ou rejettent l'établissement d'un Casino dans la commune.

Annecy a bataillé longtemps pour

avoir le sien, les conseillers municipaux jusqu'aux dernières élections étant opposés à toute création de ce genre. Le dernier Conseil élu, plus avisé, a voté le principe et traité illico la concession.

Cette année le Casino ouvrirait ses portes et le bénéfice réalisé par la ville d'Annecy s'est élevé à plus de cent mille francs.

C'est un joli début dont ses dirigeants doivent être fiers et dont les nôtres devraient s'inspirer car nous avons besoin de remplir nos caisses quand ce ne serait que pour faire face à la subvention énorme que nous octroyons au Théâtre Municipal et à l'indemnité à payer à la Société des Stations Hivernales pour le rachat des jeux.

### Conspiration d'Amiraux

Il paraît, d'après un confrère bônois bien renseigné, qu'un groupe d'amiraux à la tête desquels se trouverait l'amiral « Merleaux-Ponty », travaillerait contre le port de Bône pour faire amener à Bizerte une partie du minerai de l'Ouenza.

Malheureusement pour Bizerte, il y a bel le lurette que l'amiral Merleaux-Ponty est allé rendre compte au juge suprême d'avoir fait édifier l'arsenal à Sidi Abdallah dans un but qu'on prétend n'être pas désintéressé, sacrifiant ainsi les intérêts de Bizerte et ceux de l'Etat.

A part cela, l'information de notre confrère est peut être exacte, ces marins sont si cachottiers qu'ils peuvent bien travailler, même dans l'autre monde, pour Bizerte sans nous le faire savoir.

### Un grand mariage

Dimanche a été célébré à Radès, au milieu d'un grand concours d'amis et de personnalités françaises et indigènes, le mariage de notre cher ami Abderahman ben Amara, secrétaire-interprète à l'administration des Habous, avec Mlle Fatma Bouderbala, fille de l'ancien général de la garde beylicale.

S. A. le bey ainsi que plusieurs membres de la famille beylicale s'étaient fait représenter à la cérémonie.

Le nouveau marié jouit dans tous les milieux européens et indigènes, où il est très répandu, de la plus légitime considération et d'amitiés solides et sincères. Nous lui adressons nos vœux les plus affectueux de bonheur et de santé.

### On rentre, on rentre

Nous donnons ci-après à leur rang d'arrivée les personnalités qui sont rentrés depuis notre dernier numéro :

Mme et M. Dramard, président du Tribunal ; Mme et M. Dasconaguerre, avocat ; Mme et M. C. Pellet, président de la Chambre de Commerce ; Mme et M. J. Buzié, directeur du Comptoir National d'Escompte de Paris ; Mme et M. Raichlein, directeur de la Banque de Tunisie ; Mme et M. Albert Cohen Tanugi, directeur des Etablissements R. Waitut et Cie ; Mme et M. le Ct. Courtot, attaché à la Résidence Générale ; M. Weyland, contrôleur civil de Grombalia ; Mme et M. Lescure, directeur général de l'Agriculture et du Commerce ; Mme et M. Paux, secrétaire général du Gouvernement Tunisien ; Mme et M. Crancier, Directeur Général des Finances ; Mme et M. Barbarat, Directeur Général de l'Office Postal ; Mme et M. Froppo, procureur de la République ; M. Resplandy, architecte ; M. Tuor, directeur du Tunisia-Palace ; Mme et M. Vionnois, substitut du procureur de la République ; M. le vice-amiral Varney ; Mme et M. Watrin, ancien magistrat ; Mme et Mlle Ancel ; Mme et M. Tronchère, directeur du Stax-Gafsa ; Mme Eychens-

chenck, directrice de l'école des jeunes musulmanes, M. Leruste, directeur du Crédit Foncier d'Algérie-Tunisie, etc.

### Le semaine de 65 h eures

Qu'on ne s'y méprenne pas, ce n'est pas en France qu'elle est appliquée mais en Allemagne naturellement où tout le monde a compris qu'après une guerre de quatre ans il fallait travailler d'arrache-pied pour en réparer les dommages aussi la prospérité de nos ennemis n'est pas un vain mot.

Sur la porte des usines des affiches annoncent que pour suppléer au manque de personnel les ateliers travailleront 65 heures par semaine à partir du 10 octobre soit un peu plus de dix heures par jour.

### Le règlement transactionnel

Le Syndicat commercial de Bône a son tour demandé l'abrogation de la loi du 2 juillet 1919 sur le règlement transactionnel. La suppression de cette loi a été réclamée par toutes les Chambres de Commerce de France.

Ses conséquences sont en effet désastreuses pour les commerçants honnêtes qui subissent chaque jour des pertes considérables. On peut affirmer aussi, que cette loi est une des causes principales de la suppression du crédit des banques.

Notée en principe en faveur des commerçants victimes de la guerre elle a donné lieu par son manque de précision à des abus scandaleux qu'on ne saurait tolérer plus longtemps !

### Pour la banlieue sud de Tunis

Et contre toute faveur au détriment des finances de l'Etat

Des réunions viennent d'avoir lieu à Maxula-Radès, St-Germain et Hammam-Lif pour réclamer le rétablissement de l'horaire d'été sur le parcours Tunis-Hammam-Lif pendant tout le cours de l'hiver.

Nous ne pensons pas que les pouvoirs publics puissent prendre en considération les vœux émis pour la bonne et simple raison que les estivants étant rentrés à Tunis le nombre d'habitants des trois centres, infiniment moins élevé que celui de la banlieue nord, n'est pas suffisant pour alimenter des trains qui, même en ce moment, circulent presque vides de voyageurs comme celui, par exemple, qui part d'Hammam-Lif à 7 heures 22 du soir.

Ce qu'il faut tâcher d'obtenir c'est une marche des trains revue et corrigée de façon un peu plus intelligente avec, si possible, un ou deux trains en plus et surtout l'abaissement des tarifs, diminués de cette taxe exorbitante de 33 pour cent

au profit du gouvernement qui se justifierait encore moins avec le retour aux dix heures.

Mais les plus empressés à réclamer des trains sont précisément les agents du B.G. qui voyagent gratuitement, eux et leurs familles, et ne veulent rien entendre du retour aux dix heures. Il faudra pourtant bien y revenir si nous ne voulons être accablés à la faillite, à la banqueroute.

Nous ne sommes pas étonné que le principal orateur de ces réunions, dont nous ne méconnaissons pas les efforts pour faire améliorer la situation des transports dans la banlieue sud, ait oublié volontairement ou non de parler de la diminution des tarifs car il jouit lui-même de la gratuité de parcours que lui confère son mandat de délégué à la Conférence Consultative, il n'a plus songé aux pauvres bougres d'usagers qui, n'étant pas délégués ou cheminots, sont obligés de payer un prix trop élevé leur carte de circulation, alors que les usagers des banlieues de Paris et des grandes villes de France n'ont été augmentés que de 25 pour cent.

Une commission est instituée pour la revision des tarifs, nous voulons espérer encore une fois, que malgré les pressantes démarches qui ont été faites auprès de M. le Résident général pendant son séjour à Paris, la commission ne bornera pas son action à la seule diminution des tarifs spéciaux applicables aux minerais de fer ou phosphates alors que des sociétés accusent des bilans fantastiquement avantageux pour les porteurs de titres et une rémunération trop élevée pour les capitaux engagés mais qu'elle examinera de très près les tarifs appliqués aux usagers qui se dispenseraient d'habiter la banlieue s'ils pouvaient trouver à se loger en ville.

La Commission rendrait donc un très mauvais service aux exploitations minières si elle n'envisageait que l'intérêt de celles-ci, nous tenons à le lui dire en toute franchise.

En résumé, ce qu'il faut obtenir c'est l'abaissement des tarifs des usagers de la banlieue de Tunis, puis l'amélioration de la circulation des trains existants, et ensuite la commission examinera la question d'un abaissement général de tous les tarifs en ne consentant sous aucun prétexte que ce soit, que l'Etat perde de l'argent sur les transports quels qu'ils soient.

DIXIT.

P. S. Cet article était déjà composé quand nous avons eu connaissance de

l'horaire mis en vigueur le 22 qui ne permet plus la correspondance avec le train d'Algérie — au fait pourquoi celui-ci part-il si tôt — et ne donne qu'imparfaitement satisfaction au public, mais à l'impossible nul n'est tenu et ce que nous devons surtout demander c'est une diminution des tarifs pour les usagers de toutes les lignes dans un rayon de 25 kilomètres autour de Tunis.

### AVIS

#### Mise en vente de deux lots de l'enchir Guongla

Le 25 novembre, à neuf heures du matin, dans les bureaux de la Direction générale de l'Agriculture, Boulevard Bab-Dienat à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques après déchéance de l'acquéreur de la propriété ci-après :

Deux parcelles de terre formant les lots numéros 8 et 9 de l'enchir Guongla, situés dans le Contrôle Civil de Bizerte et le quartier de Bizerte. Contenance : 8 ha. 50 a., 15 ca. Mise à prix : 33.750 francs.

Ces deux lots forment une seule exploitation ils comportent des bâtiments comprenant une maison d'habitation de trois pièces, de petites dépendances, une écurie et un puits.

Pour communication des plans, du cahier des charges et tous autres renseignements, s'adresser à la Direction générale de l'Agriculture à Tunis, (Service des Domaines et de la Colonisation).

Le Directeur des Domaines et de la Colonisation (Signé) : LABADIE.

#### Vente volontaire

Aux enchères publiques de terrains à bâtir sis à la Marsa et dépendant des biens de S. A. le Prince Ismail Bey.

Le 16 novembre 1921, à 9 heures du matin, il sera procédé à la Direction Générale des Finances, place de la Kasbah à Tunis, par les soins du Directeur Général ou de son délégué et de M. Remy administrateur de la liste civile, à la vente aux enchères publiques moyennant un prix payable au comptant, ou partie au comptant et partie à enzel, de quatre vingt trois lots de terrain à bâtir sis à Marsa-Plage entre la ligne du tramway électrique et la mer et à distraire de la propriété immatriculée "Jardin d'Ismail Bey" titre 17.650.

La contenance des lots varie entre 200 et 600 mètres carrés et leur mise à prix entre 5 et 10 frs. le mètre.

On peut prendre connaissance du cahier des charges, ainsi que de l'état descriptif des lots et de leur mise à prix, tous les matins, sauf le dimanche, à la Direction Générale des Finances, (5<sup>e</sup> service).

#### Administration des Habous

### AVIS

Il est donné avis au public que le jeudi dix novembre mil neuf cent vingt et un à neuf heures du matin il sera procédé au siège de l'Administration des Habous à Tunis rue de l'Eglise N° 55, à l'adjudication pour la constitution en enzel des immeubles ci-après :

1° Une boutique ouvrant au nord sise à Beni-Khlar "Cap Bon".

Mise à prix : vingt francs par an, ci... fr. 20

2° Une parcelle, consistant en un terrain de construction dite "Chars Bab ed Dar" d'une superficie d'environ 520 mètres carrés, sise à Tazarka "Cap Bon".

Mise à prix quarante francs par an, ci... fr. 40

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise bureau des enzels n° 28 et pour visiter à l'oukhl des Habous à Tazarka.

#### Administration des Habous

### AVIS

Il est donné avis au public que le jeudi 27 octobre courant, à 3 heures de l'après-midi il sera procédé à l'Agence des Habous de Téboursouk à l'adjudication en vue de la location pour quatre ans, du terrain dit « Ard El Garad » habous privé Sidi Abdallah ben Hassen, sis à Kouka caïdat de Téboursouk. Cette propriété d'une contenance approximative de 10 Ha est en assez bon terrain et ne renferme pas de faille.

Mise à prix : 300 francs par an.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'Administration des Habous à Tunis, Rue de l'Eglise n° 55 ou au représentant des Habous à Téboursouk.

#### Administration des Habous

### AVIS

Il est donné avis au public que le jeudi 27 octobre courant, à 3 heures de l'après-midi il sera procédé à l'Agence des Habous de Bizerte à l'adjudication en vue de la location pour trois ans, du terrain dit « Ard Hemrat Saadane » sis à Doukhaniet Aousja (caïdat de Bizerte). Cette propriété d'une contenance de 70 Ha 16 ca. est immatriculée.

Mise à prix : 1750 francs par an.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'Administration des Habous 55 rue de l'Eglise à Tunis ou au représentant des Habous à Bizerte.

#### POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile Victorine reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. Comptoir Général des Produits Lubrifiants, Av. J.-Ferry - Tunis

12, Rue Es-Sadikia — TUNIS

Le lait concentré suisse est le plus riche en crème

C'est le plus cher mais le meilleur

Siège Social : 29, r. de la Bienfaisance, Paris

En vente dans toutes les bonnes maisons

#### PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira  
Léon BLOCH Fils  
Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe  
de l'Université de Montpellier  
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger  
Téléphone 553

#### Sempre Avanti

Voulez-vous avoir de la santé ?  
Ne buvez que les sirops, liqueurs,  
limonades et vins de la Maison

GIUSEPPE BUX  
12, Avenue Krantz — SOUSSE  
GROS & DETAIL

#### Kola Sport stimule...

#### Maisons Recommandées

Grand Hôtel de France — Annexes : Buffet de la Gare et Hôtel du Centre — L. de Lacroix, propriétaire — Soussse (Tunisie).

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — A. Comby, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie (en face la Poste) — Tunis.

Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Ellamti, négociant, rue de France Soussse (Tunisie) — Adresse télégr. : Mohamed Ellamti - Soussse.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia — Tunis  
J. & A. BEMBARON. Vente, échange et location de Pianos.

JAMAIS rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz MAUD MAUD EUVÉ, 70, Av. Gambetta, Hyères (Var).

Entreprise Générale des Travaux Electriques — E. Minaud et Fils, ancien Acounturier et Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis — réparations — Magnéto — Toutes Machines Electriques — Rebobinage — Enroulement.

Droguerie de la Poste. — S. Attal, 15, rue d'Italie (en face la Poste) Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques, etc.

Entrées coloniales : Borg frères, 11, rue des Glacières - Tunis — Maison de confiance vendant au détail au prix de gros — Produits de Premier choix.

Les GALERIES PARISIENNES (Alphonse Licari, pp<sup>ts</sup>), 1, Place Pichon - Soussse — Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1<sup>res</sup> marques connues - Ateliers de Modes — Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Brani frères et Cie, pp<sup>ts</sup>.

MANSOUR BEN GEMAA — Shyp Chandler — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax (Tunisie) — Maison fondée en 1900.

Grand Hôtel de France - Sfax — 1er ordre — Viaggi, propriétaire — Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Pharmacie Seemama (diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier), 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Cénod — Ire Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Mercerie Parisienne. — Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul dépôt du gant "Perrin", des parapluies "Revel" et parfumerie "Arys". — Fournitures complètes pour couturières et corsetières.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artificiers — PAONESSA, père et fils, avenue Jules-Ferry - Tunis.

QUINCAILLERIE-FERRONNERIE — Fers - Fontes - Aciers - Métaux — Fournitures

Générales pour mines et entrepreneurs de travaux Publics - Articles de ménage - Eclairage et chauffage — Maurice Azerm, 11, rue d'Italie et 11, Rue Es-Sadikia — Entrepôts : rue Jean Le Vacher — Télégrammes : Azerm-Tunis Téléphone 8.43.

SEMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourse (Ancienne Brasserie Bellevue) GIUSEPPE BUX, propriétaire - Soussse (Tunisie) — Concommissions de premier choix - Liqueurs de marque.

Horlogerie Bijouterie Joaillerie H BIANCHI 17, Avenue de France — Tunis. Chronomètres LIP de haute précision.

Le Gérant : E. LUMBEROSO

Imp. de la Renaissance - 11, r. Al-Djazira - Tunis



#### Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN

DÉPOT : Rue de Turquie (Port)  
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia  
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

#### Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens  
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

#### CIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Français  
AGENCE DE TUNIS  
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.  
L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

#### Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée  
AGENCE DE TUNIS  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

#### G<sup>DE</sup> DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI  
USINE A VAPEUR  
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros  
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari  
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 2000.

#### S<sup>te</sup> des Chaux et Ciments du Bou-Kornine

Société anonyme au capital de 100.000 fr.  
USINE A HAMMAM-LIF (Téléph. 6)  
Adresser Commandes et Correspondance aux bureaux :  
77, Avenue de Carthage — TUNIS  
(Téléphone 5.84)

#### RESTAURANT DU JAPON

G. FIORINI & G. FALORNI, Propriétaires  
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine Italienne — Spécialité de Raviole et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

#### Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme au Capital de 125.000.000  
Siège Social : ALGER — Siège Central : PARIS  
Succursale de TUNIS : 13, Avenue de France  
Agences de Tunisie : Béja, Bizerte, Bou-Arada, Ferryville, Gabès, Gaffour, Kairouan, Le Kef, Medjez-el-Bab, Mahdia, Mateur, Nabeul, Sfax, Soussse, Souk-el-Khemis, Tabarka, Téboursouk.

Toutes opérations de Banque :  
Dépôts de fonds à vue et à échéance fixe avec intérêts  
Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables au maximum en 30 ans (avec faculté pour l'emprunteur de rembourser à toute époque par anticipation)  
Pour tous renseignements s'adresser à la Succursale de TUNIS ou à ses agences de l'Intérieur.

#### L'Huile qui graisse le plus

« Vacuum Mobiloil »  
Marque "GARGOYLE"  
Maison A. MODIGLIANI  
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie  
5, Rue Saint-Charles — TUNIS  
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

#### Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE  
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000  
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence  
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAJ  
Principales opérations  
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ;  
Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.  
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

#### Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances »  
(17<sup>me</sup> ANNEE)  
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

Rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.

Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

#### Tracteurs Mac Cormick

Machines de Récolte OSBORNE  
disponibles à Tunis  
Maison R. WALLUT & C<sup>ie</sup>  
(R. Wallut et G. Hofmann, associés) — Tunis

#### Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs  
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia  
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAJ  
Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et terme et toutes opérations de banque.  
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

#### MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH  
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie  
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Grues admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire  
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées  
Fil de fer à fourrage 13-14-15  
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia  
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS (Tél. 1.68)

Raymond Valensi  
INGÉNIEUR ARCHITECTE  
22, rue de Russie — TUNIS  
Dépôt de Machines Agricoles  
41, Rue Al-Djazira

#### Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés  
AGENCES DE TUNISIE :  
TUNIS - BIZERTE - SFAJ - SOUSSE - MONASTIR  
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)  
et toutes opérations de Banque  
Location de compartiments de COFFRES - FORTS  
Délivrance de BONS DE LA DEFENSE NATIONALE rapportant des intérêts aux taux suivants :  
1 à 6 mois 3.60 o/o - à 6 mois 4.50 o/o,  
3 à 6 mois 4 o/o - à 1 an 5 o/o.